

ÉVALUATION / ORIENTATION ET ACCÈS

Ce centre regroupe les activités d'évaluation/orientation des enfants et des adolescents effectuées dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et de la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC) ou de la Loi sur le système de justice pénal pour adolescents (LSJPA). De plus, il regroupe les activités liées aux mécanismes d'accès. Ces activités visent à fournir l'analyse nécessaire à l'orientation éventuelle ou immédiate du jeune.

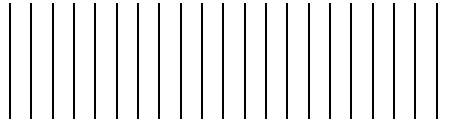
ACTIVITÉS

- Organisation et coordination des activités
- Encadrement du personnel
- Vérification de la matérialité des faits signalés
- Analyse de la situation de l'enfant en fonction de sa vulnérabilité, de la capacité de ses parents et de celle de son milieu
- Prise de décision quant à la compromission ou non de la sécurité et du développement de l'enfant
- Exploration de mesures applicables
- Choix des mesures
- Évaluations complémentaires psychologiques ou psychiatriques
- Réception des situations référées par le substitut du procureur général
- Traitement des demandes d'évaluation - Orientation du substitut du procureur général
- Prise de décision quant à l'orientation
- Préparation des rapports prédécisionnels et autres rapports demandés par le tribunal
- Réévaluation des mesures de rechange ou des sanctions extrajudiciaires
- Examens des décisions ou sanctions judiciaires
- Réception et acheminement des transferts interétablissements
- Coordination des demandes d'admission et d'inscription
- Analyse et suivi des demandes d'admission et d'inscription
- Identification du coordonnateur du plan de services individualisés
- Coordination et élaboration des plans de services individualisés
- Compte rendu du degré d'accomplissement de la mesure de rechange ou des sanctions extrajudiciaires
- Secrétariat et soutien

COÛTS

MAIN-D'OEUVRE

- Salaires
- Avantages sociaux généraux
- Avantages sociaux particuliers
- Charges sociales



ÉVALUATION / ORIENTATION ET ACCES

AUTRES CHARGES DIRECTES

- Services achetés
- Fournitures et autres charges:
 - . honoraires professionnels pour consultation
 - . frais de déplacements du personnel affecté à ce centre d'activités
 - . coûts de location d'automobiles
 - . fournitures et charges diverses

Note :

L'ensemble des sous-centres 5201 à 5203 forme le centre d'activités 5200
